

Le Fonds national suisse (FNS) est la plus importante institution suisse œuvrant dans le domaine de l'encouragement de la recherche scientifique. Sur mandat de la Confédération, il encourage toutes les disciplines scientifiques. En tant qu'organe scientifique du FNS, il incombe au Conseil de la recherche d'élaborer la politique et les instruments d'encouragement du FNS. Il est également responsable de la procédure d'évaluation scientifique. A ce titre, il supervise les comités qui lui sont rattachés et procède à l'évaluation scientifique et à la sélection des requêtes de recherche.

Élection au Conseil de la recherche: comité de programme Coopération internationale

A compter d'avril 2025, le FNS recrute de nouvelles conseillères et nouveaux conseillers à la recherche comme membres du comité de programme Coopération Internationale

Il relève de la responsabilité du comité de programme Coopération internationale de promouvoir, d'encourager et de faciliter la coopération et les échanges scientifiques internationaux, de mettre en œuvre des activités de coopération internationale de la recherche au nom de la Confédération et d'assurer la coordination avec les pays partenaires en vue de renforcer la position internationale et la compétitivité de la recherche suisse. Il supervise les instruments d'encouragement suivants: programmes bilatéraux, contribution à l'élargissement, SPIRIT, Scientific Exchanges, COST, Scholars at Risk, mesures complémentaires internationales et partenariats européens.

Afin de compléter les compétences actuelles du comité de programme Coopération internationale et d'accroître la diversité en son sein, le FNS cherche un ou deux membres additionnels disposant des qualifications spécifiques suivantes.

Qualifications spécifiques

Les candidat-es éligibles disposent d'une expertise et d'expérience dans le domaine des coopérations internationales, notamment en ce qui concerne les régions ou pays dans lesquels ces partenariats imposent des considérations d'ordre politique ou réglementaire complexes. Ils/elles sont des chercheuses et chercheurs de haut niveau ([modèle d'excellence du FNS](#)) et disposent d'un excellent curriculum dans leur discipline – associé de préférence à une expertise en recherche interdisciplinaire – ainsi que dans l'un des domaines d'expertise suivants:

- Sciences sociales
- Sciences humaines

La maîtrise de langues autres que l'anglais et des langues nationales suisses est souhaitable.

Le FNS s'engage en faveur de la diversité et de l'égalité des chances et vise à promouvoir les groupes sous-représentés dans la science. Il s'est par exemple fixé pour objectif d'atteindre une proportion d'au moins 40% de femmes et d'hommes au sein du Conseil de la recherche et de ses organes. Parmi les candidat-es susceptibles d'être retenus, la préférence sera donnée aux personnes contribuant à la concrétisation de cet engagement.

Profil

Les conseillères et conseillers à la recherche expérimentés disposent de connaissances approfondies de la recherche au niveau national et international dans leur domaine de compétences et manifestent un large intérêt pour divers domaines de recherche. Ils/elles sont bien informés des récents développements intervenus en matière d'encouragement de la recherche, en particulier de ceux qui concernent le paysage suisse de la recherche, et possèdent une expérience des instruments d'encouragement du FNS, ou d'autres programmes d'encouragement nationaux et internationaux.

Dotés d'un esprit innovant, ils/elles sont au fait des évolutions et tendances dans l'encouragement de la recherche et des meilleures pratiques en matière d'éthique de la recherche et d'évaluation. Les conseillères et conseillers à la recherche les plus expérimentés possèdent idéalement une expérience de l'évaluation des subsides, y compris de l'évaluation des projets de recherche collaborative ou interdisciplinaire. Ils/elles ont démontré leurs compétences de direction en présidant des panels d'évaluation dans le domaine de la recherche ou d'organes de décision.

Les conseillères et conseillers à la recherche s'identifient aux principes d'encouragement fondamentaux, à la mission et aux valeurs du FNS et s'engagent à les respecter (voir le site web du FNS pour prendre connaissance de [sa charte](#), [sa stratégie](#), [ses statuts et bases juridiques](#)). Ils/elles sont capables de représenter ces principes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du FNS, de travailler en équipe et font preuve d'intégrité personnelle et de responsabilité sociale.

Une excellente maîtrise de l'anglais est exigée. Une très bonne connaissance d'au moins une langue nationale suisse et une connaissance passive d'une seconde langue nationale sont souhaitables.

Conditions d'engagement

- Disponibilité correspondant à 20% d'un équivalent temps plein
- Entrée en fonction au 1^{er} avril 2025 ou selon accord
- Mandat de quatre ans, renouvelable une fois
- Divulgarion de toutes les activités qui pourraient s'avérer incompatibles avec l'exercice d'un mandat de conseillère ou conseiller à la recherche, en particulier les fonctions de direction générale et de surveillance auprès d'organisations dont les membres sont candidat·es à des fonds d'encouragement du FNS, comme les rectrices et recteurs, présidentes et présidents, directrices et directeurs ou membres de la direction d'une école ainsi que les personnes assumant des fonctions de direction d'unités organisationnelles importantes comme les doyennes et doyens des facultés des universités cantonales (pour plus de détails, merci de vous référer à l'art. 28.5 du [règlement de fondation](#))

Le mandat prévoit une rémunération équitable. L'éventail des tâches définies dans le cadre des 20% ETP peut être amené à évoluer au fil du temps. Si cela est approprié, il pourrait également inclure un second mandat dans l'un des autres comités du Conseil de la recherche.

Merci de nous faire parvenir votre candidature accompagnée de tous les documents nécessaires avant le 30 septembre 2024 à l'adresse rc-election@snf.ch. Le dossier de candidature se composera d'une lettre de motivation (deux pages au maximum) dans laquelle vous décrierez votre contribution à la mise en place de la vision du FNS et d'un CV (deux pages au maximum) qui mettra en exergue vos compétences et l'expérience que vous avez acquises par rapport au profil demandé et inclura des



informations sur les responsabilités institutionnelles que vous avez assumées. En outre, vous décrirez vos principales réalisations en matière de recherche et les contributions que vous avez apportées à la communauté académique, ou à la société en général (deux pages au maximum). En ce qui concerne la préparation des documents susmentionnés, veuillez noter que le FNS adhère aux principes DORA.

Les candidat·es seront sélectionnés lors d'une procédure d'entretien en une seule étape. Les entretiens auront lieu les 7, 14 et 15 novembre 2024.

Personne de contact

Thomas Werder, membre du Comité de direction du FNS
rc-election@snf.ch